

MODALITES D'ORGANISATION DE LA SELECTION A LA FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS (ES) Pour l'année 2023-2024



LYCEE PROFESSIONNEL LA TRINITE
IFAS DU LP LA TRINITE
CITE SCOLAIRE FRANTZ FANON
QUARTIER BEAUSEJOUR
97220 LA TRINITE
TEL : 0596 65 74 64

MAIL : ce.9720430k@ac-martinique.fr

<p>ETABLISSEMENT SUPPORT DE FORMATION</p>	<p>LYCEE PROFESSIONNEL LA TRINITE IFAS DU LP LA TRINITE CITE SCOLAIRE FRANTZ FANON QUARTIER BEAUSEJOUR 97220 LA TRINITE TEL : 0596 65 74 64</p> <p>MAIL : ce.9720430k@ac-martinique.fr</p>
<p>MODALITES DE SELECTION</p>	
<p>CANDIDATS A LA FORMATION PARTIELLE (Ouvrant droit à dispense d'épreuves)</p>	<p style="text-align: center;"><u>POUR TOUS LES CANDIDATS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être âgé(e) de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation - Avoir été scolarisé(e) entre l'année scolaire 2018-2019 et l'année scolaire 2022- 2023. <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du baccalauréat professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du baccalauréat professionnel SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) <p>Et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire de la MCAD (Mention Complémentaire Aide à Domicile) <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture)
<p>DEPOT DES CANDIDATURES</p>	<p>Le dossier de candidature à l'admission est à retirer sur internet à partir du Mardi 2 mai 2023 sur le site internet de l'établissement : page d'accueil de l'académie de Martinique – onglet ECOLE-COLLEGE-LYCEE → site internet des établissements → L.P LA TRINITE Frantz Fanon.</p> <p>Ou directement sur le site du LP La Trinité : ac-martinique.fr /lp_frantzfanon / https://site.ac-martinique.fr/lyc-latrinite/</p> <p>Le dossier COMPLET devra être déposé PAR LE CANDIDAT directement au secrétariat du LP la Trinité (porte 21) entre le jeudi 04 mai 2023 et le vendredi 09 juin 2023 LE LUNDI ET LE VENDREDI UNIQUEMENT de 8h00 et 12h00</p> <p>1 reçu de dépôt de candidature sera remis au candidat. AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE EN DEHORS DE CES DATES ET HORAIRES</p> <p style="background-color: yellow; text-align: center;">Aucun envoi par mail ne sera pris en compte</p> <p style="color: green; text-align: center;">TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REJET DE LA CANDIDATURE 1 reçu de dépôt de candidature vous sera remis CELA NE VAUT PAS INSCRIPTION</p>

<p>COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE</p>	<p><i>Selon Les articles 1à 11 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations</i></p> <p>LE DOSSIER COMPORTE LES PIÈCES SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité recto-verso) ; ○ 1 lettre de motivation manuscrite ; ○ 1 curriculum vitae ; ○ 1 document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (<i>ce document n'excède pas deux pages</i>) ; <p>Selon la situation du candidat,</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ; ○ La copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ; ○ Les attestations et appréciations des PFMP (<i>périodes de formation en milieu professionnel</i>) ○ Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ; ○ Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de formation. <p>NB : Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, ...) en lien avec la profession d'aide-soignant. Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.</p>
<p>NOMBRE DE PLACES</p>	<p>- 22 places sont disponibles pour l'entrée en formation en septembre 2023 à l'IFAS du LP LA TRINITÉ pour la préparation du DEAS (Diplôme d'Etat d'Aides-Soignants).</p>
<p>NATURE DES EPREUVES DE SELECTION</p>	<p>La sélection des candidats est effectuée par un jury composé de formateurs et de professionnels</p> <p>SELECTION D'ADMISSIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude des dossiers individuels des candidats destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat au regard des attendus et critères liés à la profession. <p>SELECTION D'ADMISSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien individuel d'une durée de quinze à vingt minutes permettant d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

<p>ADMISSIBILITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de la sélection d'admissibilité seront communiqués PAR VOIE D’AFFICHAGE AU LP LA TRINITE le mardi 20 juin 2023 - Les convocations pour les entretiens individuels d'admission seront adressées par mail dates des entretiens : du lundi 26 au mercredi 28 juin 2023
<p>RESULTATS D’ADMISION</p>	<p>LES RESULTATS DEFINITIFS SERONT PUBLIES AU LP LA TRINITE PAR VOIE D’AFFICHAGE UNIQUEMENT LE VENDREDI 30 JUIN 2020 à 14h00 (pas de communication par téléphone)</p>
<p>RECEPTION DE RETOUR DES CANDIDTAS</p>	<p>Chaque candidat retenu en liste définitive dispose d'un délai de <u>sept jours ouvrés</u> pour valider son inscription. En adressant un courrier rédigé au « Directeur de l’IFAS du LP La Trinité » Jusqu’au vendredi 7 juillet délai de rigueur, par courriel ou voie postale <i>(le cachet de la poste faisant foi)</i> Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.</p>
<p>MODALITES D’INSCRIPTION DES CANDIDATS</p>	<p>Lors de la publication des résultats les candidats retenus en liste définitive seront informés de la date et des modalités des inscriptions Date de la réunion d’information</p> <p>INFORMATIONS POST-ADMISSION L’inscription définitive est subordonnée à</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>A L’OBTENTION DU BACCALAUREAT LE CAS ECHEANT</u> justificatif officiel à fournir OBLIGATOIREMENT au moment de l’inscription pour les néo bacheliers. • <u>A LA PRODUCTION DES CERTIFICATS MEDICAUX</u> <ul style="list-style-type: none"> - Au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine. <i>Liste des médecins figurant sur le site</i> - Au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues le cas échéant par les dispositions du titre Ier du livre Ier de la troisième partie législative du code de la santé publique. <p>LA FICHE DE CANDIDATURE EST A TELECHARGER SUR LE SITE DU LYCÉE ONGLET DEAS</p>